

Le
BRIONNAIS
février
2020 / n°7

LA RISLE, NOTRE BIEN COMMUN...



www.ville-brionne.fr

HÔTEL DE VILLE
RUE DE LA SOIE - BP 110
27800 BRIONNE

☎ 02 32 47 32 20

☎ 02 32 46 25 61

secretariat.mairie-brionne@orange.fr



Madame, Monsieur,

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'espoir.

À travers ce numéro de votre Brionnais, vous découvrirez tout le dynamisme qui anime notre territoire. Ce Noël fut un bel exemple de la mobilisation de nos commerçants, des associations mais aussi des partenaires et services de la Ville. À tous, merci !

L'agenda 2020, offert par la Commune et les commerçants de Brionne, vient de vous être distribué et j'espère qu'il vous sera le plus utile possible : vous y retrouverez les commerçants, associations, services présents sur Brionne avec leurs contacts. Autre élément important : en décembre 2017 naissait le premier numéro du « Brionnais », notre revue municipale. Il a aujourd'hui atteint son rythme de croisière.

2019 fut une année riche pour Brionne. La venue du cirque-théâtre d'Elbeuf, cet automne et durant 6 semaines, fut aussi un évènement marquant. Projet regroupant nombre de partenaires (DRAC, Département, Région, Lycée et Collège, écoles,...), il a connu du succès auprès de la population et démontre notre capacité à travailler avec tous pour créer du lien avec les habitants, animer le territoire en cohérence avec l'aspect participatif qui fait partie de notre identité brionnaise.

La réhabilitation de la place Frémont-des-Essarts est quasiment achevée et les travaux de la rue de la Soie se terminent. Conscients de la gêne occasionnée durant cette période, nous restons vigilants quant au respect des délais et au maintien de la circulation des riverains. La livraison complète est prévue pour fin février. Les travaux de la rue de la Laine et de l'impasse du Vieux Couvent sont quant à eux terminés. Suite aux concertations faites dans les différents quartiers, les aménagements de sécurité sont également terminés : il s'agit de la double chicane rue Lemarrois, du ralentisseur route de Calleville, des plateaux de sécurité rue de la Varende et route de Cormeilles.

L'acquisition récente de la SIM, mais aussi des terrains rue Lemarrois, tout comme le site Siret-Delaporte qui fait actuellement l'objet d'une étude pour 3 ans permettra la concertation des futurs aménagements, pour redynamiser le tissu urbain et valoriser la Risle comme cœur de notre cité.

Un dernier mot, enfin, à propos du marché. Au vu du grand succès qu'il rencontre dans sa nouvelle configuration, j'ai pris, avec la municipalité, la décision de la pérenniser rue du Maréchal Foch et du Général de Gaulle, le dimanche, et place Lorraine, le jeudi.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux et vous souhaite une bonne lecture !

Bien cordialement

Valéry BEURIOT,
Maire de Brionne

Sommaire

- 1-2 L'actu brionnaise
- 3 Agenda
- 4-5 Dossier Cirque
- 6-7 Enfance & jeunesse
- 8-9 Sport & loisirs
- 10 Urbanisme
- 11 Voirie & travaux
- 12-13 Nature à Brionne
- 14-15 Culture & tourisme
- 16-17 Dossier portrait
- 18 Social & solidarité
- 19 Dossier commerces
- 20 Info brionnaise
- 21 Tribune libre - place à l'expression

Responsable de la publication : Valéry Beuriot, Maire de Brionne

Rédaction et photographies : Aurélie Lefebvre, Jocelyn Chéron, les services de la ville avec la participation du club journal du collège Pierre Brossolette, M. Lefevre Président de l'association Brionne Carrefour d'Histoire, Cécile Tuton (stagiaire de l'école Agro Paris Tech à la ville de Brionne et au CAUE) et l'Association ABCD.

Conception : Création Comça - 07 86 52 39 44

Impression : Impact Communication - 02 32 38 80 55

LA MELROSE, 1^{ER} ÉVÈNEMENT DE L'EURE EN DONS

Le 26 octobre dernier avait lieu la 2^{ème} édition de la Melrose où environ 900 participants ont couru (pour les plus sportifs) ou marché pour sensibiliser et financer la lutte contre le cancer du sein, à l'initiative de Grégory Léon (agent municipal) et Elsa Papelard (commerçante) pour soutenir le combat d'une amie, Mélanie Marie, qui donne pour partie son nom à cet évènement.



Le 3 décembre, Valéry Beuriot, Maire de Brionne, les organisateurs et partenaires remettaient la totalité des sommes récoltées soit 6 763,10 € à la «Ligue contre le cancer», association nationale reconnue d'utilité publique.

● De gauche à droite, Mme Lechevalier, Valéry Beuriot, Grégory Léon, Mélanie Marie, Dominique Marchand (président d'ABCD) et Elsa Papelard.

Mme Lechevalier, responsable départementale de l'association a souhaité saluer le travail de l'ensemble des bénévoles, des services municipaux et des partenaires : ABCD (l'association des commerçants de Brionne) qui a participé financièrement, la gendarmerie, la Croix Rouge pour la sécurisation de l'évènement.



● Une assistance attentive lors de la remise de chèque



● M. et Mme Adeline ont été remerciés pour le prêt du local dans le cadre des inscriptions à la Melrose

Une mobilisation et la solidarité brionnaise sans faille auront permis que cet évènement devienne le plus important en termes de dons (pour la ligue contre le cancer) sur l'ensemble du département de l'Eure.



● L'hôtel de ville durant le mois d'octobre

LA QUINZAINE COMMERCIALE :

À partir du 16 décembre, la quinzaine commerciale débutait. Des animations et des cadeaux étaient au programme ! 64 commerçants et artisans, à l'initiative d'ABCD (association des commerçants de Brionne), ont ainsi mis en jeu plusieurs cadeaux : champagne, fleurs, voyages... Façon particulièrement sympathique de remercier clients et habitants pour leur fidélité, mais aussi de rajouter de la fête à la fête pour les plus chanceux. Une nocturne, avec trois tirages au sort, était également proposée le samedi 21 décembre.



Le comité des fêtes proposait plusieurs animations durant cette quinzaine, avec plusieurs rendez-vous :

Le 21 décembre : retraite aux flambeaux, calèche, poneys, majorettes, jongleurs, cracheurs de feu... un véritable petit cirque ambulant a animé le centre-ville pour le plaisir des petits et grands.

Le 22 décembre : un loto des enfants (gratuit) était proposé en salle des fêtes. Chocolat chaud, bonbons, gâteaux et pleins de cadeaux à tirer au sort : nintendo switch, tablette,...



Pour accompagner l'ensemble de ces initiatives, la Ville de Brionne a également contribué sous différentes formes : logistique, sécuritaire mais aussi financière avec une subvention de 5 000 €.



Le 9 janvier, les membres du bureau d'ABCD remettaient les lots aux gagnants du tirage au sort lors de la quinzaine commerciale.

● *Dominique Marchand, président de l'ABCD et l'ensemble des membres du bureau de l'association.*

MARCHÉ FOCH : « FRÉMONT-DES-ESSARTS »

Depuis les travaux de réhabilitation de la place Frémont les Essarts, le marché a été délocalisé rue Foch et du Général De Gaulle. Étant donné l'enthousiasme général et la dynamique commerciale, le marché y sera maintenu.



AGENDA

SALON COLOMBOPHILE

26 janvier 2020

L'association «La colombe brionnaise» organise la 26^{ème} édition du salon de la colombophilie. Le salon se tiendra en salle des fêtes de Brionne où plus de 400 spécimens seront présentés.

LES FABLES D'OFFENBACH

1^{er} février

Les fables d'Offenbach : l'Opéra de Rouen sort des sentiers battus et propose un opéra de Jacques Offenbach basé sur les fables de La Fontaine. La représentation aura lieu en salle des fêtes de Brionne, à 20h30. En vente en Mairie: 8 € (tarif normal) ou 5 € (tarif réduit).



LE SALON DE LA PHOTO

8 et 9 février

Le salon de la photo revient cette année avec pour thème « Le mouvement ». 25 exposants, présentant différentes approches et styles, à découvrir à la salle des fêtes.



SOIRÉE PYJAMA

21 février

La médiathèque organise une soirée pyjama. Rendez-vous à 18h00 pour des contes sur kamishibai, des jeux normands en bois, des tables de coloriage, mais aussi un spectacle réalisé par le conteur Albert Sandoz. Bien entendu, qui dit soirée pyjama dit pyjama et doudou, mais aussi chocolat chaud et gâteau. Les enfants doivent venir accompagnés de leur(s) parent(s)... qui peuvent aussi venir en pyjama !



LOTO

6 mars

L'association «les petites fripouilles» organise son loto en salle des fêtes. Ouverture des portes à 19h00. Pour les enfants, une partie est offerte. Plusieurs lots sont prévus. 1 carton : 3 € - 4 cartons : 10 €



FOIRE

14 au 22 mars

À Brionne, la fête de Mi-Carême démarre le 14 et se termine le 22 mars. Comme à l'accoutumée, les forains seront présents pour vous faire profiter de leurs attractions et sucreries... À consommer sans modération évidemment !



COURT-MÉTRAGE

25-31 mars

C'est la fête du court-métrage : la médiathèque vous propose plusieurs séances suivies de débat. Il y en a pour tous les goûts, tous les âges ! Rendez-vous le 28 mars pour une présentation de petits films réalisés par des jeunes de Brionne.



LA « GRANDE LESSIVE »

26 mars

La «Grande Lessive» revient ! Cette initiative créée par l'artiste plasticienne Joëlle Gonthier aura lieu le 26 mars prochain partout en France et à travers le monde ! À chaque lessive, un thème et celui de cette année est... un monde en kit ! Deux règles : Utiliser un format A4 et faire appel à sa créativité : dessins, collages, poésies... Tout est autorisé ! Pour participer, rien de plus simple : il suffit de contacter Mme Bennett (service enfance, jeunesse, éducation) au 02 32 47 44 20.



DOSSIER

le cirque



LE CIRQUE

Le projet, proposé par le Cirque Théâtre d'Elbeuf, a pu voir le jour grâce à la participation de nombreux partenaires : la DRAC, la Région, le Département, la Ville de Brionne et de l'IBTN.

Durant 6 semaines de résidences, autour du Cheptel Aleïkoum, auront été mobilisés les lycéens (section « techniques du spectacle » et « couture et tapisserie »), les collégiens, les écoles Brassens, Pergaud et la Providence, les équipes pédagogiques, mais aussi le service Enfance-Jeunesse. En outre, la troupe est allée à la rencontre du public sur le marché de Brionne, à la maison de retraite et a ouvert son chapiteau. Le 15 novembre, ce fut pas moins de 400 spectateurs présents pour la nuit du cirque, un véritable succès ! Cette représentation unique sera, pour partie, reprise dans la création finale : déjantée, triste, fracassante, tumultueuse... (V)ivre !

ARTICLE RÉDIGÉ PAR LE CLUB JOURNAL DU COLLÈGE P. BROSSOLETTE :

Entre deux répétitions, l'équipe du club médias du collège P. Brossolette a pu poser quelques questions à Matthias, l'un des membres de la Fanfare cirque du Cheptel Aleïkoum, installée en Résidence artistique entre le 10 octobre et le 15 novembre 2019 à Brionne.

D'OÙ VIENT LE NOM DE VOTRE COMPAGNIE CHEPTEL ALEÏKOUM ?

On a mis beaucoup de temps pour trouver le nom de notre compagnie. C'est venu du cheptel qui est en fait un groupe d'animaux ou de personnes et Aleïkoum qui veut dire A tous, Pour tous. Et on a trouvé que cela sonnait bien, cela nous a plu donc on a gardé ce nom.



DEPUIS COMBIEN DE TEMPS EXISTE-T-ELLE ET COMMENT S'EST-ELLE FORMÉE ?

L'association s'est formée en 2000, cela fait 19 ans. Elle s'est formée au sein d'une promotion qui était à l'École des Arts du cirque à Châlons-en-Champagne, au CNAC, Centre National des Arts du Cirque et c'est au sein de cette promotion que s'est monté le groupe du Cheptel Aleïkoum. Cette promotion est sortie deux ans après et est partie sur les routes avec des spectacles.

COMBIEN Y A-T-IL DE PERSONNES ET QUELS SONT LEURS RÔLES AU SEIN DE LA TROUPE ?

Il y a beaucoup, beaucoup de personnes. Il y a un noyau qui compte à peu près six personnes en ce moment, mais on travaille avec énormément de personnes. On doit être une trentaine au moins sur la compagnie : il y a des musiciens, des circassiens, des circassiens musiciens, des costumiers, des nounous, une institutrice, un cuisinier, un metteur en scène, un régisseur général, un régisseur lumière, un régisseur son... il y a beaucoup de corps de métiers au sein du spectacle.

QUAND VOUS RESTEZ EN RÉSIDENCE COMME C'EST LE CAS À BRIONNE, COMMENT S'ORGANISE VOTRE VIE ?

On s'organise en communauté. On fait des réunions pour savoir comment on pourrait mettre les caravanes selon le lieu. Il y a un régisseur général qui en amont de la résidence organise cela aussi pour que lorsqu'on arrive on puisse s'installer assez rapidement, monter le chapiteau... Et on s'organise aussi avec nos familles parce qu'on a presque tous des enfants et donc les horaires sont aussi faits en fonction du spectacle, mais aussi de la vie familiale. Et puis on essaye de faire cela intelligemment et le plus simplement possible, même si des fois, ce n'est pas facile.



Si vous voulez en savoir plus, une page dédiée existe sur le site ville-brionne.fr qui retrace l'ensemble de leurs actions sur la ville, mais vous permet aussi de les suivre dans leurs prochaines étapes.



COMBIEN DE TEMPS ET DE PERSONNES ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES POUR MONTER LE CHAPITEAU ?

Le chapiteau en lui-même, on le monte à peu près en une journée avec les gradins et la piste à l'intérieur et on est entre 12 et 16 personnes, cela dépend des implantations, mais le plus souvent nous sommes 16. Le chapiteau peut accueillir 450 spectateurs.

QUELLE A ÉTÉ VOTRE PRINCIPALE MOTIVATION POUR DEVENIR ARTISTE CIRCASSIEN ET QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS ?

Ma principale motivation c'était de pouvoir organiser mon temps de travail comme je le souhaitais, dans les journées, dans la vie familiale aussi, ça, c'est la première chose, je n'avais pas envie de répondre à un emploi du temps qui m'était donné. J'ai commencé par la musique et puis après je suis parti faire du cirque à l'âge de 15, 16 ans. Et j'ai fait sept ans d'études de cirque dans trois écoles différentes tout en continuant la musique en parallèle. Puis j'ai monté ma compagnie de cirque qui était une compagnie de trapèze volant et j'ai tourné dans plusieurs compagnies tout en faisant de la musique et du cirque... et cela fait 17 ans maintenant que je fais ce métier.

DANS VOS CRÉATIONS, QUELLE EST LA PLACE DE LA MUSIQUE ?

La place de la musique est très importante, elle est très présente. Je dirai 50/50 au niveau du cirque et de la musique. Des fois la musique peut passer devant parce qu'on a une fanfare et les musiciens font du cirque, les circassiens font de la musique, tout est mélangé...



POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR VOTRE CRÉATION V(Î)VRE ?

On est parti avec ce titre pour pouvoir transposer à l'intérieur du spectacle la vie. La vie, l'ivresse de la vie, l'ivresse de l'acrobatie, de la musique, du cirque, la transe musicale... toutes ces choses-là qui font partie de la vie. Et après, nous, on rentre en création dans le chapiteau, on peut détourner ce thème, voyager à travers et se raconter plein d'histoires, pouvoir aussi y revenir et créer le message qu'on va pouvoir faire passer au sein du spectacle au public.

QUEL NUMÉRO DE CIRQUE PRÉFÉREZ-VOUS ?

J'adore le trapèze volant, parce que c'est la première chose que j'ai faite et je trouve que c'est une belle discipline dans le cirque. Pour moi c'est celle qui amène le plus d'émotions, le plus d'adrénaline et pour le public et pour l'artiste. C'est vraiment quelque chose d'époustouflant alors du coup, cela crée de grosses charges émotionnelles.

QUELLES SONT POUR VOUS LES CLÉS D'UN SPECTACLE RÉUSSI ?

Ce n'est pas facile... il y a beaucoup de clés... Il y a des clés de modes, de temporalité, de durée du spectacle... Pour moi le spectacle qui fonctionne, déjà il fonctionne pour l'artiste quand il est sur la piste et aussi pour le public, quand il sort de ce spectacle, les retours qu'il peut nous faire sont qu'artistes et public passent ensemble un bon moment.

VOUS REPRENDREZ BIEN UN PEU DE RÊVE...

Si vous souhaitez découvrir ou redécouvrir l'univers du Cheptel Aleïkoum, sachez que le Cirque Théâtre d'Elbeuf accueille toute la troupe les 6, 7 et 8 février pour un nouveau spectacle intitulé « les Princesses ». D'une durée d'1h20, ce spectacle se veut à la fois drôle, engagé, décalé et accessible (dès 8 ans). Attendez-vous à ce que princes et princesses soient libérés, délivrés des stéréotypes !

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez les contacter au 02 32 13 10 ou via leur site internet.



LE CONSEIL DES ÉLÈVES OU L'APPRENTISSAGE DU CIVISME !

Le 6 décembre dernier se tenait le conseil des élèves, permettant à chaque représentant de sa classe de faire part des besoins collectifs devant Valéry Beuriot, Maire, Janine Lerouillois, adjointe en charge de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et de Mme Jajolet, directrice de l'école primaire Louis Pergaud.

Principal objectif : l'apprentissage de la citoyenneté.

Au sein de ce conseil, les enfants représentent leurs classes respectives et donc un collectif. Les demandes sont formulées devant la municipalité et la direction de l'école qui répondent, expliquent ce qui peut et ne peut pas être fait et pourquoi.

Tout d'abord, les demandes de rénovation de différents espaces de jeux (filets du terrain de foot, filets de basketball, etc), la création de nouveaux jeux ont eu une place prépondérante. Des propositions, comme la possibilité pour les plus grands de présenter leur école aux plus petits avant ou au moment de leur arrivée, ont été formulées, la solidarité n'ayant ni prix ni âge pour débiter !

Enfin, l'écologie était également au cœur du débat, une préoccupation solidement ancrée chez les jeunes générations : plus de bio et de local à la cantine, une volonté d'organiser une action de nettoyage au sein de l'école...

Et tout ça, en une heure chrono, dans le plus grand calme ! C'est ce qui s'appelle montrer l'exemple !



LE PORTAIL DES FAMILLES, UN NOUVEL OUTIL ET DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES !

Depuis le 6 janvier, le portail des familles est opérationnel et va permettre à chaque parent, à l'aide d'identifiants personnels, de simplifier certaines démarches grâce à un accès sécurisé :

l'inscription de votre/vos enfant(s) à certaines activités (cantine, garderie, centre de loisirs),
le règlement des factures de la micro-crèche et des repas.
Un courrier est envoyé à chaque parent qui précise les démarches et les modalités d'utilisation.

Le service Enfance-Jeunesse est à votre disposition pour tout renseignement.

LE NOËL DES ENFANTS :

Traditionnellement, la Ville organise différents spectacles pour les enfants brionnais juste avant les vacances de Noël. Les enfants de **l'école maternelle G. Brassens** ont assisté au spectacle de Noël le mercredi 11 décembre. Les marionnettes ainsi que les décors ont fait sensation auprès d'enfants ébahis, mais... l'agitation est vite revenue avec la présence du père Noël.



Le 13 décembre, à **la micro-crèche**, en partenariat avec la médiathèque, plusieurs petits contes de Noël ont été joués pour le bonheur des petits, mais aussi des parents. Moment chaleureux prolongé puisque petits gâteaux et boissons fraîches étaient également de la fête !



Le mercredi 18 décembre, les enfants de **l'école L. Pergaud** ont assisté à un beau spectacle empli de magie : baguette, chapeau, foulards... Tout y était et ça n'a pas déçu, loin de là ! Les enfants demandaient, pas plus tard qu'au conseil des élèves, un spectacle de magie. Vœu exaucé !

Le lendemain, c'était au tour des enfants en périscolaire d'épater leurs parents en revisitant avec humour et malice, le conte de Blanche-Neige et les sept nains. L'implication des animateurs du **service jeunesse** et des enfants aura permis le succès de ce beau moment. Merci à tous !



Jean-Noël Douville,
Adjoint au Maire aux sports,
aux associations, à la base de Loisirs
et aux animations.



ROLLER & CAUX, EN ROUTE POUR LE TÉLÉTHON :

Dans le cadre du Téléthon, l'association Roller & Caux organisait un défi sportif entre Évreux et Fécamp afin de récolter des dons. Un point d'étape et de repos était prévu sur Brionne où la cinquantaine de participants a été accueillie à bras ouverts !



LE MARCHÉ DE NOËL :

Organisé par le Comité des fêtes, le marché de Noël avait lieu à la salle des fêtes de Brionne, les 7 et 8 décembre, où exposants et décorations étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir des visiteurs... Sans oublier la tombola qui aura permis de récolter près de 500 € au profit du Téléthon dont 100 € remis par le comité des fêtes. Au-delà du travail fourni et de l'implication que cela nécessite, c'est donc toute une chaîne de solidarité qui s'est mise en action.



L'OUTIL EN MAIN, UN NOËL AUTHENTIQUE :

L'outil en main, association faisant la promotion des savoir-faire et métiers manuels en direction du jeune public, faisait aussi son Noël en organisant un petit pot de l'amitié, mais aussi (et surtout) afin de dévoiler les créations des enfants.

Appel aux bénévoles : l'association recherche activement des personnes susceptibles de vouloir s'impliquer et d'apprendre aux enfants tous types de savoir-faire (électricité, couture, menuiserie...).



LE SPORT INFOS N°3 EST SORTI ET DISPONIBLE EN MAIRIE !

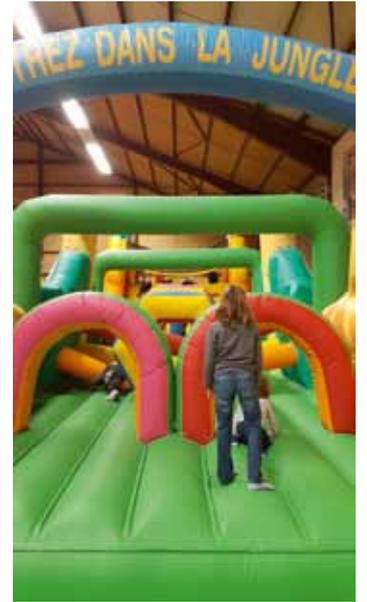
Si vous ne connaissez pas toutes les activités sportives disponibles sur Brionne, sachez qu'elles sont regroupées dans la revue « Sport infos » de l'office municipal des sports de Brionne qui est parue début septembre et disponible en Mairie.

... ET POUR FAIRE DU SPORT, LA VILLE VOUS ACCOMPAGNE :

Si vous avez moins de 18 ans et habitez Brionne depuis plus de 6 mois alors sachez que vous pouvez venir en Mairie de Brionne, au CCAS, pour venir retirer un ticket sport de 15 € et vous permettre de rendre la pratique plus accessible.

DES STRUCTURES GONFLABLES POUR LES VACANCES D'HIVER :

Comme l'an dernier, la Ville a proposé une belle animation avec des structures gonflables, installées dans le gymnase G. Beuvain, durant 4 jours, du 27 au 30 décembre. Les enfants ont pu profiter de ces installations et manger une petite crêpe que le comité des fêtes proposait sur place, tout en veillant sur les structures et la sécurité des enfants pour que ce moment soit le plus chaleureux et le plus amusant possible.



Au total, ce sont environ 1000 enfants qui auront ainsi pu profiter des structures gonflables.

LES ROIS DU HANDBALL :

Le 24 janvier, le club de Handball a réuni une centaine de personnes. Parents et enfants ont ainsi pu se régaler autour d'une galette géante pour partager un moment convivial.



● Crédit photos :
Sophie B.

LES MAISONS ET BALCONS ILLUMINÉS RÉCOMPENSÉS :

Le 7 janvier avait lieu la remise des récompenses pour les maisons et balcons illuminés, évènement organisé par le comité des fêtes. Durant le mois de décembre, un jury a sillonné la ville à la recherche des maisons et balcons illuminés et en a fait une sélection ●



● Les lauréats du concours avec Valéry Beuriot, Maire





LE NOUVEAU VISAGE DE LA PLACE FRÉMONT DES ÉSSARTS

Les travaux de réhabilitation de la place Frémont des Essarts en centre-ville, avancent à bon train, le parking de la place est redevenu accessible dans son intégralité, l'éclairage public, les toilettes ont été installés. Les plantations viendront ajouter à l'ensemble un peu de vert et de relief. Les enrobés tout autour de la place sont terminés, ainsi que les trottoirs. Un panneau lumineux, utile pour vous informer des événements, vient compléter l'ensemble.



● Visite de chantier en présence du Sous-Préfet, du Maire, des entreprises Valois, de la maîtrise d'ouvrage, Gagneraud, Ineos, Viamap et Atelier 2paysage

De plus, dans la partie « square », une fosse va être créée afin d'intégrer un espace pour le sapin. Puis, le mobilier urbain (bancs, poubelles, porte-vélos...) suivra dans cette dernière phase de travaux. En parallèle, la vidéoprotection est en cours de déploiement sur la place et dans le centre-ville.

Le respect du stationnement : l'affaire de tous !

Attention ! Les différents matériaux de revêtement délimitent les espaces : les trottoirs sont en pierre pavée naturelle et les parties parking en gravier bétonné (ou béton désactivé).

La partie trottoir large a été réfléchi pour permettre la circulation des piétons, en particulier les plus vulnérables (enfants, personnes à mobilité réduite, personnes âgées...) en toute sécurité. Ne pas respecter ces espaces, c'est les mettre en danger !



DES OSSEMENTS DANS L'IMPASSE DU VIEUX COUVENT ONT ÉTÉ RETROUVÉS. POURQUOI ? L'ASSOCIATION « BRIONNE, CARREFOUR D'HISTOIRE » NOUS RACONTE :

« Le vieux couvent » ou plutôt l'église Notre Dame existait dès le XI^{ème} siècle et était adossée à un cimetière. Détruite lors d'un orage, elle fut rebâtie, plus petite, au XIV^{ème} siècle. Après la révolution, la chapelle fut vendue et utilisée comme cave et grenier à grains. Ce sont les bénédictines qui, en voulant clôturer le périmètre de leur monastère (incluant la chapelle) au XVII^{ème} siècle, auraient provoqué la disparition de ce cimetière et les ossements seraient donc restés en lieu et place depuis.

● Le caniveau central a été réalisé avec les anciens pavés de ville rappelant les aménagements passés.

LA DERNIÈRE PHASE DES TRAVAUX : LE TRONÇON « RUE DE LA SOIE »/D130

Du 6 janvier au 21 février, le tronçon « rue de la Soie »/D130, entre l'Auberge du vieux Donjon et le rond-point de la mairie, est fermé. Une déviation est indiquée de chaque côté et le stationnement est strictement interdit. Ces travaux visent à rénover route et trottoirs, à introduire des espaces verts sur la longueur et à permettre une meilleure accessibilité de tous. Durant la période des travaux, cette route sera uniquement accessible aux riverains de 17h10 à 7h50.

Pour les piétons, sachez que vous êtes invités à privilégier le passage situé rue du Maréchal Leclerc, du fait de la fermeture du passage par le porche.

Par ailleurs, **les commerces, restaurants et services** situés rue de la soie restent ouverts durant les travaux.





AMÉLIORER LA VIE DE CHACUN, CELA PASSE PAR LA CONCERTATION AVEC TOUS !

Suite à une consultation, la ville de Brionne a retenu l'entreprise Le Foll pour installer de nouveaux aménagements de sécurité afin de limiter la vitesse des automobilistes et donc d'assurer une meilleure sécurité des habitants, des familles, mais aussi réduire les nuisances et la pollution.



● Double chicane située rue Lemarrois



● Ralentisseur route de Calleville



● Plateau de sécurité, rue de la Varende



● L'enrobé de la rue Saint-Denis a été repris pour moitié de la chaussée avec les trottoirs.



● Parking et trottoirs de la cité J. Moulin.



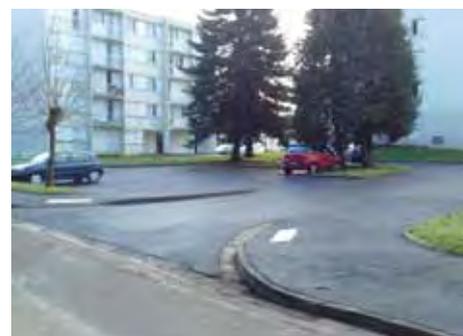
● Plateau de sécurité, route de Corneilles

QUARTIER DE LA VALLÉE : UN CADRE DE VIE EN COURS DE RENOUVELLEMENT

La déconstruction des immeubles les Roses et les Violettes et l'évacuation des gravats sont terminées. L'engazonnement des espaces libérés sera réalisé au printemps. À l'issue, une concertation avec les habitants sera menée afin de connaître les souhaits d'aménagements pour ces espaces.



● La déconstruction a duré plusieurs mois et a nécessité des techniques d'intervention particulières qui pourront être réutilisées dans d'autres chantiers.



● Parking et trottoirs des immeubles Tulipes et Primevères.

LA VILLE MAINTENANT PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN DE LA SIM !

L'ancienne chaudronnerie-mécanique appartenant à M. et Mme Lemerrier, située en plein centre-ville et d'une superficie de 4500 m² vient d'être acquise par la Ville, dans le cadre de sa politique de reconquête des friches industrielles. Une fois la déconstruction et le nettoyage du site réalisés, une concertation sera engagée pour imaginer un projet d'aménagement permettant de redynamiser le tissu urbain.

- Le 9 décembre, M. et Mme Lemerrier remettaient les clés de la SIM à José Moréno, adjoint au Maire en charge des travaux.

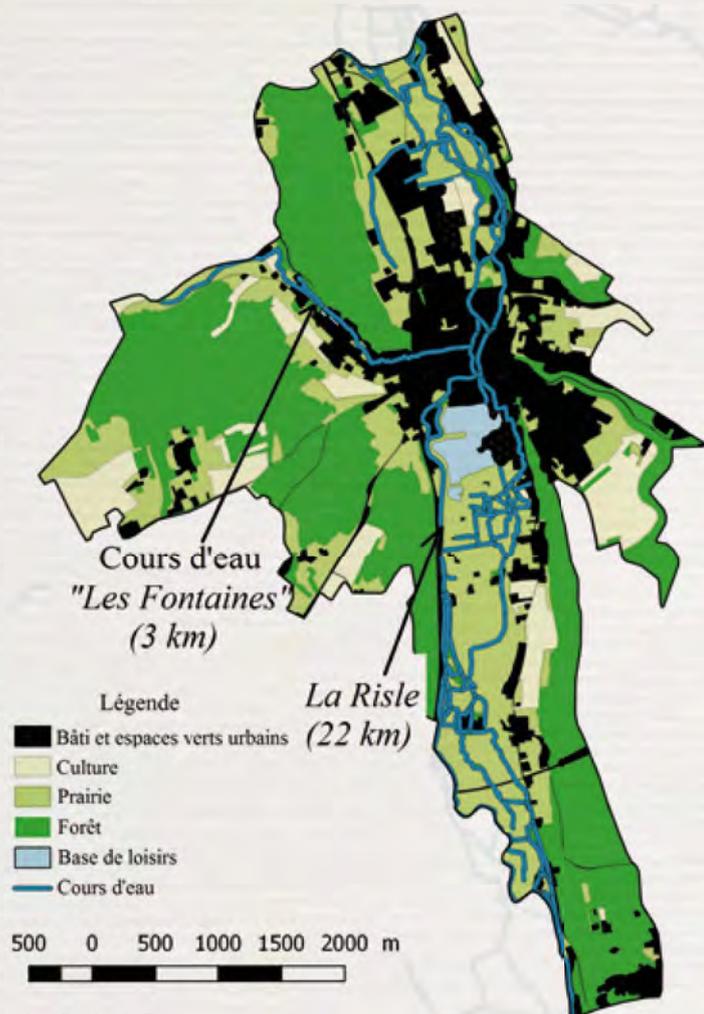


Article rédigé par
Cécile Tuton, dans le
cadre de son stage
pour la préparation au
diplôme d'ingénieur
d'Agro Paris Tech

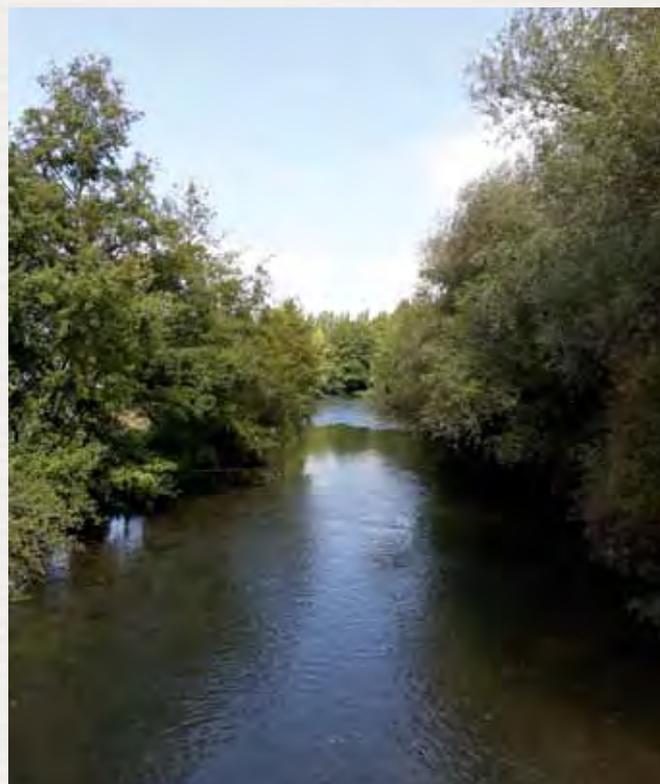
LA RISLE ET SES BERGES, PATRIMOINE DE BRIONNE

Historiquement la Risle a permis le développement de moulin et d'industries. Aujourd'hui, elle est le support de loisirs : pêche, canoë-kayak, promenade...

Elle traverse Brionne du sud au nord par de multiples bras, pour se déverser beaucoup plus loin dans la Seine. Avec le cours d'eau des Fontaines, Brionne compte 25 km de cours d'eau ! La Risle est un patrimoine.



● La Risle à Brionne
BD Carthage / MOS 2009 <http://mos.hautenormandie.fr>



● La Risle - août 2018



● Chabot (5 à 10 cm)- FDPPMA



● Truite fario (20 à 60 cm) - FDPPMA
<http://www.eure-peche.com/les-poissons-eure>



● Anguille (50 cm à 1 m)- FDPPMA

La Risle est une source de biodiversité évidente : elle accueille des poissons comme la Truite fario ou le Chabot, qui sont très sensibles à la qualité de l'eau et donc à la pollution.

C'est aussi un support de déplacement de grands migrateurs comme l'Anguille. Celle-ci croît en eau douce et se reproduit en mer, dans l'Atlantique par exemple. Elle peut parcourir plusieurs milliers de kilomètres !

Ces fonctions essentielles sont assurées grâce à la complexité de la Risle et à ses relations avec les milieux adjacents et leurs biodiversités.

Prenons l'exemple d'une berge plantée d'arbres locaux comme des frênes et des aulnes glutineux. Ces arbres utilisent l'eau de la Risle pour se nourrir. En contrepartie, ils stabilisent les berges, créent des cachettes pour les poissons et modifient la vitesse du courant avec leurs racines (lorsqu'elles se retrouvent dans l'eau). La biodiversité végétale des berges favorise aussi le développement d'une biodiversité animale spécifique, jouant un rôle dans les équilibres proies-prédateurs. Par exemple on peut parfois apercevoir un martin-pêcheur à Brionne, qui chasse à l'affût : perché, il attend qu'un poisson passe. Il s'élanç alors, plonge dans l'eau pour récupérer sa proie et l'assomme sur une branche pour ensuite l'avalé. La biodiversité animale des berges, comme les moustiques ou les libellules, est aussi une source de nourriture pour certains poissons.

Ces équilibres naturels sont aussi essentiels pour l'Homme.

Quoi de mieux que des hirondelles de rivage pour manger tout un tas d'insectes le jour, et des chauves-souris pour prendre le relais la nuit ? Pensez aux moustiques ! Un bon équilibre entre les proies et les prédateurs peut nous rendre la vie plus simple.

Et puis, la pêche c'est toujours mieux avec du poisson !

Pendant, ces équilibres naturels sont perturbés par des facteurs plus ou moins liés à l'Homme.

Certains ouvrages hydrauliques sont des obstacles aux déplacements des poissons et favorisent la sédimentation. L'introduction d'espèces exotiques envahissantes comme la Renouée du Japon engendre une banalisation du paysage, voire déstabilise les berges, en empêchant le développement d'autres espèces végétales. Le rejet de déchets et l'apport de matière organique en grande quantité dégradent la qualité de l'eau. Cette pollution peut favoriser la prolifération d'algues nocives et impacte les populations de poissons.

En bref, la Risle est vivante : Elle est complexe et interagit avec son environnement dont nous faisons partie.



● Martin-pêcheur
Crédit photo : M.Louchard



● Hirondelle de rivage - inpn https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3688



● Renouée du Japon
septembre 2018

Connaissez-vous l'association « la truite risloise » ?

L'association a pour objet la protection des milieux aquatiques, la mise en valeur et la surveillance du domaine piscicole, le développement de la pêche amateur, la promotion du loisir-pêche. Ce loisir, cette passion, avec 419 membres, « la truite risloise » l'entretient le long d'un parcours de pêche diversifié de 7 km, mais aussi par la transmission de cette passion aux plus jeunes qu'ils soient du **centre de loisirs** (avec la convention atelier-pêche signée avec la Ville) ou adhérents à l'association qui compte pas moins de 40 jeunes brionnais.

Pour tout renseignement, les contacter au 06 77 00 94 73.

Le Syndicat Intercommunal de la basse vallée de la Risle (SIBVR) :

Le syndicat intercommunal est chargé de la restauration et de l'entretien des berges de la Risle, mais aussi de la gestion des embâcles (obstructions de la Risle liées à l'apport de bois pouvant empêcher l'écoulement). L'entretien et la rénovation des berges communales lui sont donc confiés.

LA RISLE, AU CŒUR DE LA VILLE :

Depuis de nombreuses années, à travers ses différents projets d'aménagements, la municipalité a redonné de la visibilité à la Risle patrimoine naturel fondateur de la cité risloise avec la réhabilitation de la rue Foch, du parvis de l'église et des fontaines, du square Shattisbury. Au-delà de l'aspect esthétique, rendre visible la Risle, c'est la rendre accessible à tous, mais aussi entrer en résonance avec l'origine de ce qui fonde notre Ville.

Ainsi dans, le contrat de territoire réalisé entre la Région, le Département, l'IBTN et la Ville a notamment pour objectif d'aménager la promenade de la Risle, mais aussi le développement d'un nouveau cheminement allant de la rue de Campigny à la rue Lemarrois. Tout comme la place Frémont des Essarts ces aménagements sont inscrits comme des enjeux majeurs et feront l'objet d'une concertation.

Les acquisitions récentes de terrains rue Lemarrois et de la cave médiévale intègrent également cette dimension de valorisation et de réappropriation de la Risle.



À CHACUN SA RISLE :

La Risle, nous en avons tous des usages et une vision différente : que ce soit pour une promenade, de la production d'électricité, la pratique du sport, l'observation de la faune et de la flore,... Si vous souhaitez (re)découvrir l'exposition « paroles de rislois », vous pouvez aller sur le site internet de la Ville (rubrique « environnement/urbanisme » « les grands projets »).





LA MÉDIATHÈQUE VOUS PROPOSE...

POUR LES PETITS :

Éveil aux livres, pour les enfants de 6 mois à 3 ans le premier mercredi de chaque mois à 10h30 (prochains rendez-vous, 8/01, 5/02, 4/03).

Chouette des histoires, pour les enfants de 3 à 6 ans, le troisième mercredi de chaque mois, à 10h30 (prochains rendez-vous, 22/01, 19/02, 18/03).



POUR LES ADULTES :

Le club de lecteurs, pour parler autour des livres, le troisième mardi de chaque mois à partir de 15h (prochains rendez-vous, 21/01, 18/02, 17/03).

Atelier d'écriture, pour s'amuser autour de l'écriture, le premier mardi de chaque mois de 15h à 17h (prochains rendez-vous, 4/02, 3/03).



Un Groupe de conversation en anglais, le mercredi de 17h à 18h, pour pratiquer l'anglais courant quel que soit le niveau (prochains rendez-vous, 15/01, 29/01).



Un Atelier normand, en partenariat avec l'association locale « La Chouque », pour pratiquer le normand, le troisième samedi de chaque mois, de 16h à 17h (prochains rendez-vous 25/01, 22/02, 21/03).

Une Initiation à l'informatique, en partenariat avec l'association « Lezarts et les mots », tous les jeudis de 14h à 16h, sur inscription, participation de 25 € demandée, pour une période de septembre à février puis de février à juin.



Tous les vendredis, **un atelier sophrologie** (de 14h30 à 15h30) et un atelier de naturopathie (de 15h30 à 16h30)

Un atelier vidéo, les mercredi de 14h à 16h (ouvert à tous, mais plutôt en direction des adolescents)



LE RALLYE NUMÉRIQUE, À LA FRONTIÈRE ENTRE LES MONDES :

La médiathèque, dans le cadre de la semaine du numérique initié par la CAF, organisait un rallye du numérique afin de valoriser et de rendre accessible ce monde virtuel si vaste et diversifié, durant toute une journée, le 2 octobre dernier. L'ensemble des partenaires (IBTN, Lezarts et les mots, centre socio-culturel et service jeunesse de la Ville de Brionne) proposait ainsi un accès à un casque de réalité virtuelle, des ateliers numériques avec jeux-vidéos, logiciel de montage vidéo... Un Escape Game sur le thème du numérique a même été créé pour l'occasion grâce à l'implication des équipes du service enfance-jeunesse. Cet évènement a attiré plus d'une centaine d'enfants venant du centre de loisirs de Brionne mais aussi du bassin de vie : Neuville-sur-Authou, Hecmanville, Franqueville,... Accessible et ouvert aux curieux de tous âges qui sont venus en nombre, il se peut que cet évènement revienne prochainement...

SALON DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE : L'ART DE FAIRE VOYAGER !

Organisée par l'association « Au Fil des Arts », le 7^{ème} salon aura fait le plein : 50 peintres, 3 sculpteurs et Daniel Guilbert, invité d'honneur. Suite au concours, 3 artistes ont été sélectionnés : Fabrice Colombel, Jocelyne Cagnard et M. Debarre. Un chèque cadeau d'une valeur de 100 € leur a été remis par la Ville ainsi que le prix de la sculpture, par l'association AFA.

- De gauche à droite, Fabrice Colombel (sculpteur), Elise Le Roy (adjoite à la culture) et Jocelyne Cagnard (peintre).



LA 2^{ème} ÉDITION DU FESTIVAL DE BD DE BRIONNE SE DÉVOILE !

Cette année, le festival de BD change de thématique et vous emmène dans l'Antiquité ! Minotaure, Hydre, César, Cléopâtre, Homère... Tous viendront faire un détour historique par Brionne ! Les éditions Varou restent le partenaire co-organisateur, avec la ville de cette nouvelle édition et le programme s'annonce chargé (en émotions et en animations) !

Tout commence par...

Une résidence d'auteur : Cette année, c'est Sébastien Vastra (dessinateur des bandes dessinées Eclipse, Jim Hawkins, Machefer, Spyder, ...) qui viendra séjourner à Brionne. Il animera des ateliers en direction des classes de 4^{ème} mais aussi du centre de loisirs afin de leur faire découvrir sa passion, son métier, des astuces de dessin, etc.

Un concours : Comme l'an passé, un concours est ouvert à tous afin que chacun s'approprie le monde de la BD. Pas besoin d'être un excellent écrivain ou un très bon dessinateur, il suffit de laisser libre cours à son imagination, de s'exprimer et de s'amuser. Attention ! Pour concourir, le dessin doit respecter le thème du concours : « Hercule, Héros écolo » (les anachronismes étant autorisés, mais il ne faut pas en abuser) et doit être réalisé individuellement ou à deux maximum. Après le vote qui aura lieu au printemps, les planches sélectionnées seront ainsi que leurs auteurs récompensés.

Rendez-vous les 13 et 14 juin pour le festival !

Oui, vous avez bien lu ! Le festival aura lieu cette année sur deux jours afin de développer des temps pour les connaisseurs, mais aussi les néophytes : des animations pour tous les publics, vente de BD, foire à tout, des dédicaces, des lots dans le cadre du concours...

En 2019, les petites fripouilles étaient venues nous faire découvrir leurs costumes lors du festival de la BD : Le Joker, Iznogoud, Tintin, Lucky Luke... Ils étaient tous là ! En 2020, des personnages antiques viendront pour cette nouvelle édition.

Des séances de dédicaces seront à nouveau au programme. Vous pourrez ainsi faire dédicacer vos albums et discuter avec une vingtaine d'auteurs.



- Les petites fripouilles



- Séances de dédicaces





LE CENTRE SOCIO-CULTUREL

Fin 2017, Brionne a souhaité en cohérence avec les besoins des habitants, des associations, des services de l'État, de l'intercom Bernay terres de Normandie, du Département de l'Eure et des élus du bassin de vie engager une démarche de renouvellement en matière d'animation, de conception et de valorisation des actions sur le territoire brionnais.

Après 1 an de travail partenarial, l'élaboration d'un diagnostic de territoire et d'un projet, la Ville obtient l'agrément de préfiguration auprès de la CAF de l'Eure finançant le projet à hauteur de 40 %. Le centre socio-culturel se dévoile alors et Julie Morin est recrutée comme responsable du centre socio-culturel pour construire ou plutôt co-construire.

Julie Morin, âgée de 30 ans, est donc depuis septembre 2019 responsable du centre socio-culturel. Diplômée en géographie sociale et en urbanisme, spécialité développement durable, elle fut salariée d'un bureau d'études spécialisé dans la participation des habitants puis, durant 6 ans, responsable du service urbanisme d'une communauté de communes.



L'objectif de la municipalité est de **co-construire et de développer le centre socio-culturel avec l'ensemble des acteurs** : habitants, associations, élus, partenaires sociaux, services communaux : « *sans participation de l'ensemble des acteurs d'un projet, celui-ci peut vite se retrouver bancal* », explique Julie.

Concrètement, dès son arrivée, Julie Morin est allée à la rencontre des partenaires, des associations pour se présenter et découvrir l'ensemble du tissu associatif, connaître le plus précisément leurs besoins, leurs envies et propositions.



CO-CONSTRUIRE, OUI MAIS COMMENT ET AVEC QUI ?

Dans un premier temps, la priorité a été donnée aux acteurs « structurés » (associations, élus, partenaires sociaux) qui ont pu, dans le cadre d'ateliers, s'exprimer sur ce qu'était, pour eux, un centre socio-culturel, ce qu'ils en attendaient vraiment et évoquer leurs problématiques, leurs besoins, durant une semaine lors des portes ouvertes. Plus d'une cinquantaine de personnes sont venues participer, dire, écrire leurs attentes, propositions, interrogations dans le cadre de l'animation à la vie locale.

Ainsi, il est clairement apparu trois types de besoins :

- **Être en appui, aider/accompagner sur certains évènements**
- **Coordonner, mettre en lien les acteurs pour améliorer leur efficacité, leur rayonnement**
- **Être à l'initiative, impulser des évènements nouveaux**

Bien entendu, chaque partenaire a également des demandes spécifiques mais, dans l'ensemble correspondent à l'évaluation des besoins faite par la Ville.



LE CENTRE SOCIO-CULTUREL, C'EST AUSSI ?

Le centre socio-culturel se veut aussi une véritable « auberge espagnole » : on y trouve que ce qu'on y apporte. Ainsi, pour que le centre socio-culturel devienne un lieu incontournable, c'est à chaque acteur d'oser, d'imaginer, de proposer, d'aider, de s'impliquer...

ET PROCHAINEMENT ?

Une restitution des portes ouvertes est prévue avec les associations et plusieurs rendez-vous sont déjà proposés :

- Pour les associations : des rencontres hebdomadaires sont prévues tous les lundis pour échanger, aider, informer en toute convivialité, de 10h00 à 12h00 et aussi des soirées thématiques afin de développer une réflexion commune sur un thème précis.
- Pour les habitants : Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois, de 15h00 à 17h30, vous pourrez venir au centre socio-culturel pour faire part de vos envies, vos besoins, vos idées en matière d'animation culturelle, mais aussi rencontrer les différents acteurs sociaux présents sur le territoire.
- Un théâtre-forum pour le printemps : sans trop en dire, sachez que vous serez amenés à participer et échanger autour de différentes questions... Ludique tout en étant constructif !

À la recherche d'un nom...

Le centre socio-culturel, pour faciliter son identification, souhaite trouver un nom en cohérence avec son image et, comme le veut la philosophie du lieu, c'est à vous de faire des propositions : morin.mairie-brionne@orange.fr



● M. Roux Martial et Mme Delamare Marcelle, tous deux doyens, en compagnie de M. le Maire, Valéry Beuriot, et Brigitte Binet, adjointe en charge des solidarités.



UN REPAS DES SENIORS FRATERNEL

Le traditionnel repas des seniors s'est tenu le 17 novembre. Ainsi, 250 seniors se sont donnés rendez-vous autour d'un bon repas préparé par l'auberge du vieux donjon.

Un spectacle était également au menu : plumes, paillettes, costumes, danses et chants ont ravi l'assistance ! Y a d'la joie et de l'ambiance au banquet !

LES COLIS DE NOËL LIVRÉS

Parce que la solidarité se traduit en actes, la municipalité a mis en place, depuis plusieurs années, des colis de Noël à destination des seniors, sous conditions de ressources, afin qu'ils puissent, comme tous, avoir le cœur à la fête en cette fin d'année. Au total, 150 colis ont été distribués le CCAS et les bénévoles.



LES SÉNIORS EN VADROUILLE

Ouvert à tous les seniors, la Ville offre chaque année un voyage, sur inscription. Environ 140 seniors sont partis pour Margon en Eure-et-Loir, direction : le Melrose, cabaret music-hall, pour un repas spectacle qui durera tout l'après-midi. Après en avoir pris plein les yeux, retour à Brionne où les attendait un apéritif dînatoire pour clôturer cette belle journée.



ACCES DÉVELOPPE SON ACTIVITÉ SUR BRIONNE !

ACCES (Accueil, Contact, Conseil, Emploi et Services) est une association au service de la lutte contre le chômage et de l'accompagnement des personnes en difficulté. Cette association, déjà active et présente sur Brionne, va désormais tenir un rendez-vous chaque dernier mardi du mois où durant une matinée dédiés aux parents d'enfants âgés de 16 à 29 ans et en rupture avec le monde du travail et/ou de la formation pourront venir chercher réponses, aide et soutien sur ces problématiques.

NOUVEAU

UN PASS MOBILITÉ SÉNIORS

Par ailleurs, l'association, véritable couteau suisse en matière de lutte contre l'exclusion, propose un « pass mobilité seniors » permettant aux personnes de plus de 60 ans, en réservant 48 h à l'avance auprès de l'association (02-32-43-50-96), de se déplacer dans un rayon de 30 km et d'être aidé si besoin (courses, spectacle...). Sous conditions de ressources, le service peut être gratuit. Si vous n'êtes pas éligible à la gratuité du service, n'oubliez pas qu'il peut toutefois être déduit des impôts, à hauteur de 50 % des dépenses réglées.

LOGEMENTS SECOMILE, UNE LIVRAISON PRÉVUE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2020

Ça y est ! Les travaux sont entrés dans leur dernière phase. Les 27 logements et les 5 pavillons du bailleur social Secomile, situés rue Maurice Legay, seront livrés d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2020 et les nouveaux locataires pourront emménager.



MA COMMUNE, MA SANTÉ

L'association ACTIOM, dans le cadre d'une convention signée avec la Ville, propose aux habitants qui le souhaitent le dispositif « ma commune, ma santé » qui permet d'être conseillé et guidé vers une solution adaptée à chaque personne et/famille, en fonction des besoins de chacun.

Pour vous renseigner, vous pouvez contacter le CCAS au 02 32 47 36 26.



FRÈRES D'ANCRE : ARTISTES TATOUEURS

7 rue de la soie

C'est un trio qui vient de s'installer et vous propose de réaliser des tatouages, en fonction de vos envies. Chacun ayant tout de même une spécialité : pour Stym (à droite sur la photo), c'est l'aquarelle et le style réaliste ; pour Pich (au milieu), c'est la pop-culture et, pour Kev'Ink (à gauche), c'est plutôt les mandalas et ornements variés ●

L'ATELIER DU SIÈGE : FRANCOISE.VATTIER@OUTLOOK.FR

3 place Frémont - 07 78 20 64 25

Tapissière, couturière, sellière auto-moto, couturière d'ameublement, Françoise Vattier vous propose, par exemple, de restaurer vos sièges qu'ils soient de maison ou non ou encore différents tissus ●



ESPRIT MONOGRAMME S'AGRANDIT !

3 bis place Frémont

Située à l'angle de la rue de la Laine et le la place, Nathalie Caron vous propose un concept cocooning avec peluches, bougies parfumées, accessoires et décorations vintages.

ELLE Z'ADORE ROXANE

1 place de l'église - 02 32 46 35 71

D'un côté, Roxane vendant des vêtements et accessoires ; de l'autre, Elle z'adore (ou plutôt Elsa Papeard) proposant chaussures et maroquinerie. Fusionnez les deux et vous obtenez la nouvelle boutique « Elle z'adore Roxane » et propose donc vêtements, accessoires, chaussures et maroquinerie.

Et à la place d'Elle z'adore... « LES FÉES NATURE »

En février, un coiffeur bio n'utilisant que des produits bio 100 % végétal.

Kathia Ramearez et Alicia Vincent vous proposeront également de la lithothérapie, des pierres naturelles ainsi que des bijoux et des décorations.

BIENTÔT





ÉLECTIONS MUNICIPALES : PARTICIPER, C'EST CHOISIR

Le 15 mars prochain se tiendra le premier tour des élections municipales. Les inscriptions sur les listes électorales sont closes le 7 février.

Pour voter, pensez à vous munir de votre carte électorale, mais aussi et surtout d'une pièce d'identité (permis de conduire, passeport, carte d'identité).

Les élections municipales sont le moment pour les citoyens d'élire leurs conseillers municipaux et qui, par la suite, éliront le Maire au sein de l'assemblée qui seront, pour certains, également conseillers au niveau de l'Intercommunalité.

Pour que votre voix compte, votez !



BIENTÔT LA FIN POUR LE REFERENDUM EN LIGNE RELATIF À LA PRIVATISATION D'ADP

Depuis fin août, le projet de privatisation des aéroports de Paris fait l'objet d'un referendum national. Ce referendum sera clôturé le 12 mars prochain. En attendant, comme environ 1 000 000 de personnes, vous pouvez signer la pétition en ligne sur le site <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/> ou venir en Mairie pour être accompagné(e)s dans cette démarche. Pour rappel : pour voter, vous avez besoin des informations présentes sur votre carte d'identité et votre carte d'électeur



LA PRÉFECTURE ET L'ARS ALERTE SUR LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Comme chaque année, la préfecture et l'ARS vous alertent sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (mortel), 70 personnes ont présenté une intoxication avérée majoritairement à cause d'incidents ménagers, en Normandie. 1^{ère} cause de mortalité par toxique, des gestes simples permettent à chacun de se prémunir des risques. Le monoxyde de carbone (CO) résulte

d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz (butane, propane ou naturel : « gaz de ville »).

Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues sont susceptibles d'occasionner une exposition au monoxyde de carbone et un risque d'intoxication. Ce gaz est inodore, incolore et mortel, il est donc vital de s'en prémunir : faites les contrôles et les entretiens nécessaires au bon usage de vos appareils (cheminée, chauffage d'appoint, chaudière, poêle, etc), aérez vos pièces de vie régulièrement !

PREMIERS SYMPTÔMES EN CAS D'INTOXICATION : MAUX DE TÊTE, VERTIGES, NAUSÉES, VOMISSEMENTS. QUE FAIRE SI VOUS RESSENTEZ CES SYMPTÔMES ? AÉREZ RAPIDEMENT VOS LOCAUX, SORTIR TOUT AUSSI RAPIDEMENT PUIS APPELEZ

GROUPE DU RENOUVEAU POUR BRIONNE

Mesdames, messieurs, cher(e)s brionnais(es) :

En ce début d'année 2020 la période est propice aux souhaits de toutes sortes.

Que souhaiter pour notre ville de Brionne ?

- Des vœux financiers : pas d'augmentation des impôts, mais je vais me concentrer sur les vœux concernant notre cadre de vie.

- La fin des travaux sur la place Frémont des Essarts est annoncée, ouf, nous allons pouvoir circuler enfin de manière plus aisée et stationner plus facilement et faire travailler nos commerçants du centre-ville.

- L'installation de la vidéo surveillance doit se faire en ce moment et la mise en service suivra et pourra rassurer la population inquiète des quelques dégradations et incivilités nocturnes.

- L'inauguration des logements SECOMILE rues du Général de Gaulle et Émile Neveu est programmée prochainement ; cela va élargir l'éventail d'habitations pour les Brionnais.

- Suite à la démolition des tours de la Vallée, il faut réaménager l'espace libéré en un parc paysagé et aménagé pour les loisirs des habitants des immeubles voisins.

- Il faut développer les projets d'aménagement et de parking dans les rues Lemarrois et Campigny pour apporter plus de capacités aux activités commerciales et touristiques (valorisation de la cave médiévale) de notre ville. Il faudra donner une affectation au bâtiment de la rue Campigny (une maison médicale peut-être ?).

- Les acquisitions du site industriel de la « SIM » et précédemment de la chapelle Notre Dame sont actés, mais que va-t-on développer sur ces 2 sites ; la chapelle pourrait être affectée en liaison avec la cave médiévale au développement touristique que mérite notre ville ; le site « SIM » vu sa proximité avec la Risle et les commerces devra faire l'objet d'attentions particulières et bien étudiées.

Meilleurs vœux à tous les Brionnais pour l'année 2020 et rendez-vous en mars pour le renouvellement du conseil municipal.

Pour Le renouveau pour Brionne ; Ch. DELAMARE

LISTE "AGIR AUTREMENT POUR BRIONNE"

Notre liste «Agir autrement pour Brionne» est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour 2020. Que cette nouvelle année réponde à vos souhaits les plus chers pour vous et vos proches.

Que 2020 soit aussi l'année du changement pour Brionne, car il est vraiment temps d'Agir Autrement pour notre ville. STOP aux travaux de fin de mandat, STOP à la politique actuelle, PLACE à l'action.

Attachés à notre ville et soucieux de la faire prospérer, nous vous proposerons une autre politique : celle de la proximité, de l'efficacité, de la transparence.

Très prochainement, nous vous présenterons notre liste pour les Municipales de mars. Des gens rencontrés lors de notre porte-à-porte, motivés, impliqués et issus de nos quartiers.

Notre programme sera l'aboutissement de nos rencontres et de vos besoins, car on ne gouverne pas avec un parti, mais avec un projet.

Mais sachez que sans vous, nous ne pouvons rien, mais par contre avec vous, nous pouvons beaucoup.

BRIONNE, c'est VOUS.

Vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

Martine Goetheyn et Alain Boudon

Blog / martinegoetheyn.over-blog.com

BRIONNE À VENIR

Pas de contribution

ENSEMBLE POUR BRIONNE

Les 22 élus de la majorité vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.

L'actualité de cette fin de mandat est encore riche d'actions qui renforcent l'attractivité de Brionne avec la poursuite de la rénovation du centre-ville. La nouvelle place Frémont des Essarts est aujourd'hui livrée, tout comme la rue de Laine et la ruelle du Vieux Couvent. Les travaux de la rue de la Soie s'achèveront vers le 20 février.

Parallèlement, la première phase du déploiement de la vidéosurveillance est en cours dans le centre-ville pour améliorer la tranquillité publique.

Enfin, après une période d'évaluation du marché déplacé, et vu le grand succès rencontré auprès des habitants, des camelots et des commerçants, nous avons pris la décision de le pérenniser rue Foch et du Général de Gaulle.

L'élection municipale approche. Nous sommes fiers du travail accompli à votre service durant les 6 ans du mandat que vous nous avez confié en 2014. Nous serons 14 conseillers à briguer un nouveau mandat autour de notre maire Valéry Beuriot qui a récemment annoncé sa candidature dans une lettre aux Brionnais.

Vous pouvez compter sur notre envie et notre détermination à préserver notre cadre de vie et à faire avancer Brionne.

Les élus de la majorité Ensemble pour Brionne

LES ILLUMINATIONS DE BRIONNE : DU FAIT MAISON !

Le saviez-vous ?

À Brionne, les illuminations, les décorations qui égaient la Ville durant l'hiver sont réalisées par les services techniques de la commune. Voilà un échantillon de leurs réalisations !



HÔTEL DE VILLE
RUE DE LA SOIE - BP 110
27800 BRIONNE
☎ 02 32 47 32 20
☎ 02 32 46 25 61
secretariat.mairie-brionne@orange.fr
www.ville-brionne.fr

